

1. de-, dé-, des-, dés-



- ◆ Élément, du lat. *dis-* (ou *di-* devant certaines consonnes), indiquant l'éloignement, la négation, la privation, la séparation et entrant dans la formation de nombreux termes. **Ex.** : *débâillonner*, *déboisement*, *décolorer*, *dénuder*, *dépourvu*, *désapprobation*, *dératiser*, *désillusion*, *desserrer*...

REM. Ce préfixe très productif sert à former des mots éphémères (noms et verbes), d'un usage souvent individuel. **Ex.** : *déblanchir*, *débleuir*, *défanatiser*, *désebrumer*, *désidentifier* (1973, in D. D. L.). Dans un nom : *débretonnisation* (*le Nouvel Obs.*, 2 mars 1981, p. 46).

2. de-, dé-, des-, dés-



- ◆ Élément, du lat. *de-*, qui a une valeur intensive (achèvement, renforcement de l'action) et entre principalement dans la formation de verbes. **Ex.** : *débagouler*, *découper*, *délaver*, etc.